

Compte rendu

Cyberdroit*

Geneviève Bordeleau**

En ce début de millénaire, les juristes ont encore un territoire à conquérir: Internet. En effet, on se demande quel droit s'applique à Internet. L'auteure a sous-titré son livre «Le droit à l'épreuve de l'internet» et s'adresse tant aux praticiens du droit qu'aux professionnels du multimédia et d'Internet.

Christiane Féral-Schul est une avocate spécialisée dans les domaines de l'informatique et des nouvelles technologies. Elle nous propose un survol de différents aspects d'Internet qui va toucher chaque individu ainsi que les entreprises œuvrant ou faisant affaire dans ce domaine. Elle tente surtout de déterminer, en droit français, les lois applicables à Internet, en appuyant ses réflexions d'exemples de jurisprudence.

Dans son ouvrage, l'auteure aborde tout d'abord le droit d'auteur sur Internet. Elle parle, entre autres, des conditions de protection et d'exploitation d'une œuvre. Elle nous sensibilise à l'importance de respecter les droits des auteurs ainsi que de la facilité déconcertante avec laquelle ces droits peuvent être violés sur Internet. Elle glisse un mot sur les exceptions au droit d'auteur qui ne constituent pas un acte de contrefaçon.

* Christiane FÉRAL-SCHUL, *Cyberdroit: le droit à l'épreuve de l'Internet* (Paris, Dunod, 2000), 324 p.; ISBN 2-10-005285-3.

** Stagiaire de l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec auprès du cabinet d'avocats LÉGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC.

L'auteure discute de la fraude sur Internet et des sanctions qui s'y appliquent en droit français. Elle traite des infractions spécifiques du Code pénal français, ainsi que de la procédure pénale, tant au niveau de la preuve que des perquisitions et des saisies. En effet, on a tendance à oublier que certains actes, tels diffuser la recette d'une bombe, inciter à la violence ou la pornographie infantile constituent des infractions pénales.

Elle nous entretient de la transmission des données personnelles, qui est un grave problème sur Internet. Il existe maintenant une banalisation de leur collecte qui cause une amplification des risques d'atteintes à la vie privée. Elle analyse les dispositifs mis en place tant au niveau national français qu'aux niveaux européen et international.

Les notions de libertés sont aussi approfondies par l'auteure. On y discute, entre autres, de la liberté d'expression, qui est tant revendiquée sur Internet. La protection des libertés individuelles est aussi abordée, dont la protection contre la diffamation et l'atteinte à la vie privée. On y discute de plus de la protection de l'ordre public comme, par exemple, de la protection des mineurs, le terrorisme, l'espionnage, les paris et les jeux d'argent.

M^{me} Féral-Schul examine la responsabilité des divers fournisseurs reliée à Internet, que ce soit un fournisseur de contenu, d'hébergement ou d'accès Internet. Sur ce sujet, elle divise son analyse en deux volets, soit la voie judiciaire et la voie de la régulation.

Aspect intéressant pour l'utilisateur, l'auteure profite de l'occasion pour discuter de la protection des consommateurs. En effet, de plus en plus d'entreprises utilisent Internet comme moyen de prospection auprès du public. L'auteure s'interroge sur les moyens de protection sur Internet par rapport aux moyens de protection existants en droit français. Par ailleurs, elle nous informe sur la réglementation applicable en matière de publicité ainsi que sur les critères retenus. Elle traite aussi du phénomène de la publicité non sollicitée, que l'on appelle *spamming* ou multipostage abusif.

L'auteure aborde un sujet qui touche particulièrement les praticiens, soit la recevabilité et la force probatoire de la preuve électronique. Par le fait même, elle discute de la sécurité sur Internet et de la notion de la cryptologie et de la confidentialité des transmissions. Cette forme de transmission, on le sait, suscite toujours de nos jours de la controverse.

L'auteure étant elle-même arbitre dans la résolution de conflits de noms de domaine, elle nous apprend comment fonctionne la procédure **d'adressage** de noms de domaines. De plus, elle s'attarde sur les contentieux de noms de domaines, c'est-à-dire les procédures d'arbitrage, la notion de cybersquattage et les conflits de noms de domaine avec des marques de commerce.

En conclusion, l'auteure nous offre un chapitre sur la loi applicable à Internet. Elle y discute de la juridiction ainsi que des lois civiles, commerciales et pénales applicables présentement. Elle en profite pour énoncer des propositions de solutions aux «vides juridiques» et aux lacunes des lois actuelles.

Cet ouvrage nous fait découvrir un univers que nous connaissons tous, sans toutefois nous être vraiment interrogés sur ces questions. Le livre est ponctué d'exemples pratiques tirés de la jurisprudence, illustrant parfaitement les problèmes et situations discutés et facilitant la compréhension. Un excellent outil qui, bien que limité en grande partie au droit français, permet aisément de faire un parallèle avec les lois applicable dans tout autre pays.